



# DEMI-PENSION 2021-2022

## Choix des jours de passage définitifs

Espace réservé à l'administration

SAISIE SIECLE

SAISIE TURBO

Les emplois du temps définitifs sont distribués à vos enfants au format papier à compter d'aujourd'hui mardi 14/09.

En conséquence, il vous appartient de choisir le régime (externe ou demi-pensionnaire) et les jours de passage définitifs de votre enfant au self.

**Ce choix sera applicable dès le lundi 20 septembre 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

Faute de retour dans les délais, le choix effectué lors de l'inscription sera conservé quel que soit l'emploi du temps de l'élève concerné.

**Ce document est à remettre au SECRETARIAT D'INTENDANCE pour TOUS LES ÉLÈVES (externes ou demi-pensionnaires)**

**au plus tard DEMAIN SOIT LE MERCREDI 15 septembre 2021**

### Identité de l'élève

NOM

Prénom

Classe

**Externe**  
(ne mange jamais)

**Demi-pensionnaire**  
(prend ses repas au self au moins une fois par semaine) – cocher le ou les jours ci-dessous

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Fait à

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

Le